



Concours laïcité

publié le 30/06/2014 - mis à jour le 18/11/2014

projet des délégués 2013 2014

Descriptif :

Les délégués titulaires et suppléants de toutes les classes ont travaillé en binôme sur la charte de la laïcité.

Les délégués ont choisi un article de la charte de la laïcité afin de l'illustrer pour leur classe. La plupart ont choisi l'affiche, mais d'autres ont opté pour d'autres supports : l'interview de madame le maire de St Michel, d'une avocate ou de la directrice de l'école de st Michel. Enfin, des délégués ont choisi le jeu de rôle et même l'écriture d'une chanson avec une mise en scène.



En fin d'année, les délégués ont présenté leur réalisation devant leur classe puis ont animé un débat, devant un jury bienveillant. Il a été demandé aux élèves comme au jury d'évaluer les délégués sur le support et leur prestation. Les délégués des classes de 5ème D/4ème D ont remporté le concours.

Le travail de tous les délégués a été de qualité et les échanges intéressants.

